

**CORAGEN<sup>®</sup>**  
**MAX**  
 INSECTICIDE



# GUIDE DES DOSES ET DES DIRECTIVES D'APPLICATIONS

## L'insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX est désormais un produit plus durable.

La formulation 3x plus concentrée est présentée dans un bidon plus petit. Toutefois, le contenu de ce bidon de deux litres couvre plus d'acres que l'insecticide Coragen<sup>®</sup> précédent dans son bidon de 3,79 L. La réduction des volumes, la diminution de l'espace occupé dans l'entrepôt, la réduction de la quantité de plastique et d'emballages à manipuler représentent autant d'atouts supplémentaires en efficacité pour les producteurs et les détaillants.

Doté de Rynaxypyr<sup>®</sup> sa matière active, le mode d'action unique de l'insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX assure une phytoprotection remarquable. Aucune autre chimie ne lui ressemble. Comme produit du groupe 28, l'insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX présente l'avantage supplémentaire de n'avoir aucune résistance croisée à d'autres produits chimiques. Il assure une protection fiable et durable contre les principaux insectes nuisibles.

L'insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX a un impact minimal sur de nombreux insectes bénéfiques et sur les pollinisateurs importants\*. Son profil environnemental et toxicologique en fait un choix judicieux pour les producteurs et les applicateurs.

<b>Emballage</b>	Quatre bidons de 2 L par caisse
<b>Résistance au lessivage par la pluie</b>	1 heure
<b>Suppression prolongée</b>	Jusqu'à 21 jours (selon la dose, sous conditions météorologiques et température optimales)
<b>En action au champ</b>	Supprime les insectes de l'éclosion jusqu'aux stades adultes
<b>Mélanges en réservoir</b>	Très stable en réservoir et facile à mélanger
<b>Température de l'air à l'application</b>	Il peut être appliqué sous une large gamme de températures (entre 4 °C et 40 °C)
<b>Volumes d'eau</b>	Application au sol : 10 gal/ac
	Application aérienne : 5 gal/ac
<b>Délai de sécurité</b>	12 heures

## Directives de mélange en réservoir :

Suivre la séquence suivante lors d'un mélange en réservoir incluant l'insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX. Après l'ajout de chaque produit laisser assez de temps s'écouler pour assurer un mélange adéquat et une dispersion complète.

1. Sacs hydrosolubles
2. Formulation de granules mouillables
3. Poudres mouillables
4. Insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX et autres concentrés de suspension à base d'eau
5. Sacs de concentré hydrosoluble
6. Concentrés de suspension à base d'huile
7. Concentrés émulsifiables
8. Adjuvants, surfactants, huiles
9. Fertilisants solubles
10. Produits retardant la dérive

## Consulter l'étiquette de l'insecticide Coragen<sup>®</sup> MaX pour connaître les directives de mélange et d'application.

\* Lorsqu'appliqué selon les doses indiquées sur l'étiquette. Dans le cadre de la lutte antiparasitaire intégrée et celui des pratiques agricoles exemplaires, les applications d'insecticides doivent être faites quand les pollinisateurs ne s'alimentent pas afin d'éviter une exposition inutile.

# Doses homologuées, cultures et insectes contrôlés



**Insecticide Coragen® MaX  
(Formulation 600 SC)  
Bidon de 2 L**

**Insecticide Coragen®  
(Formulation 200 SC)  
Bidon de 3,79 L**

Insectes	Insecticide Coragen® MaX (Formulation 600 SC) Bidon de 2 L		Insecticide Coragen® (Formulation 200 SC) Bidon de 3,79 L	
	Doses / hectare	Acres par bidon de 2 L	Doses / hectare	Acres par bidon de 3.79 L
Légionnaire uniponctuée	83 - 125 mL/ha	40 – 60	250 - 375 mL/ha	25 – 38
Légionnaire Bertha	42 - 125 mL/ha	40 – 120	125 - 250 mL/ha	25 – 76
Doryphore de la pomme de terre	83 - 167 mL/ha	30 – 60	250 - 500 mL/ha	19 – 38
Ver de l'épi du maïs	83 - 125 mL/ha	40 – 60	250 - 375 mL/ha	25 – 38
Ver-gris	83 mL/ha	60	250 mL/ha	38
Noctuelle	42 mL/ha	120	125 mL/ha	76
<b>Pyrale du maïs</b>	<b>83 - 125 mL/ha</b>	<b>40 – 60</b>	<b>250 - 375 mL/ha</b>	<b>25 – 38</b>
Légionnaire d'automne	83 - 125 mL/ha	40 – 60	250 - 375 mL/ha	25 – 38
Sauterelle	42 - 83 mL/ha	60 – 120	125 - 250 mL/ha	38 – 76
<b>Ver-gris occidental du haricot</b>	<b>83 - 125 mL/ha</b>	<b>40 – 60</b>	<b>250 - 375 mL/ha</b>	<b>25 – 38</b>

Cultures	Délai avant récolte	Insectes
Maïs (grain et soufflé)	14 jours	Légionnaire, légionnaire de la betterave, chenille, ver de l'épi de maïs, pyrale du maïs, légionnaire d'automne, noctuelle de la tomate, ver-gris panaché, ver-gris occidental du haricot
Maïs (sucré et de semence)	1 jour	
Pommes de terre	1 jour	Doryphore de la pomme de terre, pyrale
Haricots	1 jour	Ver-gris du haricot, fausse-arpenteuse du chou, ver-gris, sauterelle, légionnaire, légionnaire d'automne, légionnaire de la betterave, ver de l'épi du maïs, pyrale du maïs
Céréales	1 jour	Ver-gris, légionnaire uniponctuée, légionnaire d'automne, sauterelle
Canola et tournesol	1 jour	Légionnaire Bertha, fausse-arpenteuse du chou, ver-gris, fausse-teigne des crucifères, sauterelle, piéride du chou importée, pyrale du tournesol, cécidomyie

Consulter l'étiquette de l'insecticide Coragen® MaX pour obtenir la liste complète des cultures et des insectes nuisibles.

**Questions?** Dès aujourd'hui, informez-vous auprès de votre détaillant au sujet de l'insecticide Coragen® MaX.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.  
Membre de CropLife Canada.

FMC, le logo FMC, Coragen et Rynaxypyr sont des marques de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.  
©2023 FMC Corporation. Tous droits réservés. 89822 - EST - 2/23

    @FMCAgCanada

ag.FMC.com/ca/fr | 1-833-362-7722